# Branson

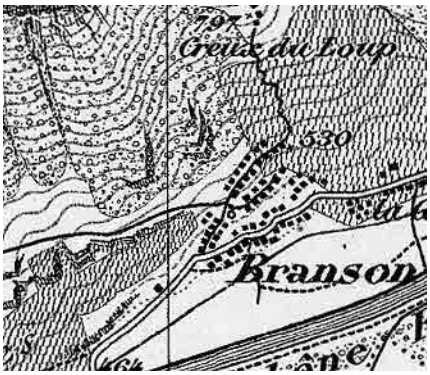
Commune de Fully, district de Martigny, canton du Valais

ISOS
Ortsbilder®

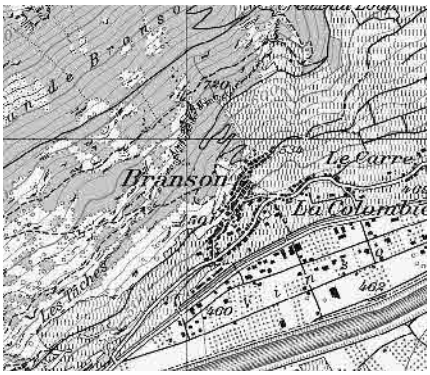


Photo aérienne 1977, © Luftbild Schweiz, Dübendorf

Implanté à la cassure de la vallée du Rhône, le site jouit d'un microclimat méridional et d'un ensoleillement exceptionnel. Autrefois occupé de manière temporaire dans le cadre de la culture de la vigne, le site s'est transformé en lieu de résidence permanent au cours du 20e siècle.




Carte Siegfried 1878




Carte nationale 1995

**Hameau** ▲

| | | | |
|---|---|---|---|
| X | X | / | Qualités de la situation |
| X | X | / | Qualités spatiales |
| X | X | | Qualités historico-architecturales |

**Branson**
Commune de Fully, district de Martigny, canton du Valais



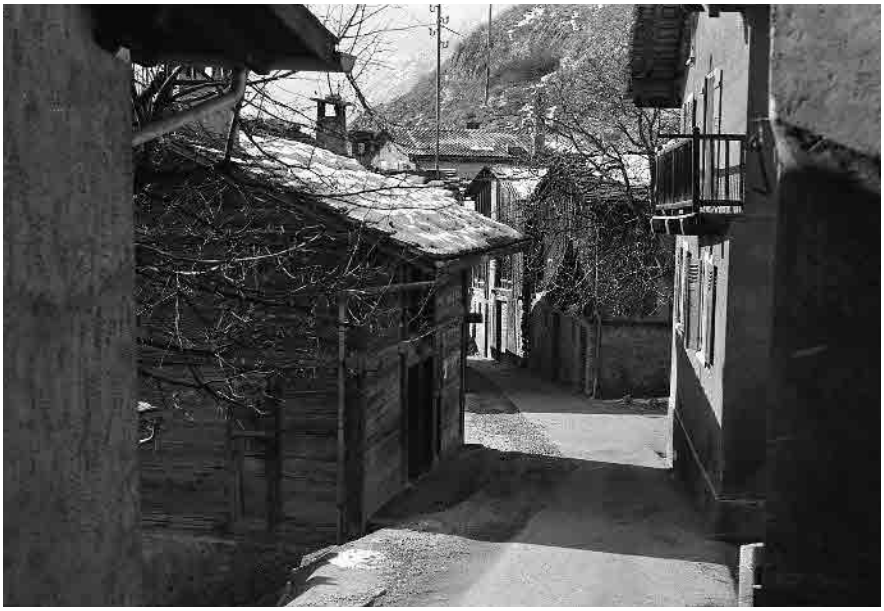
1



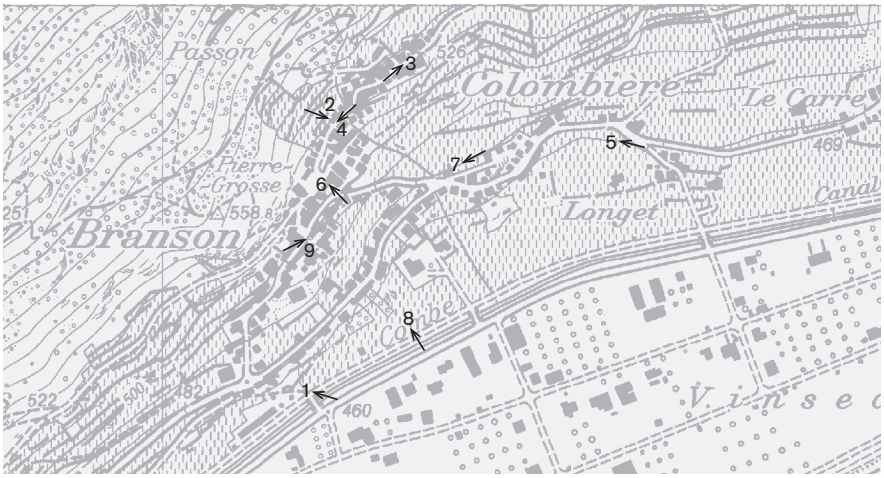
2



3



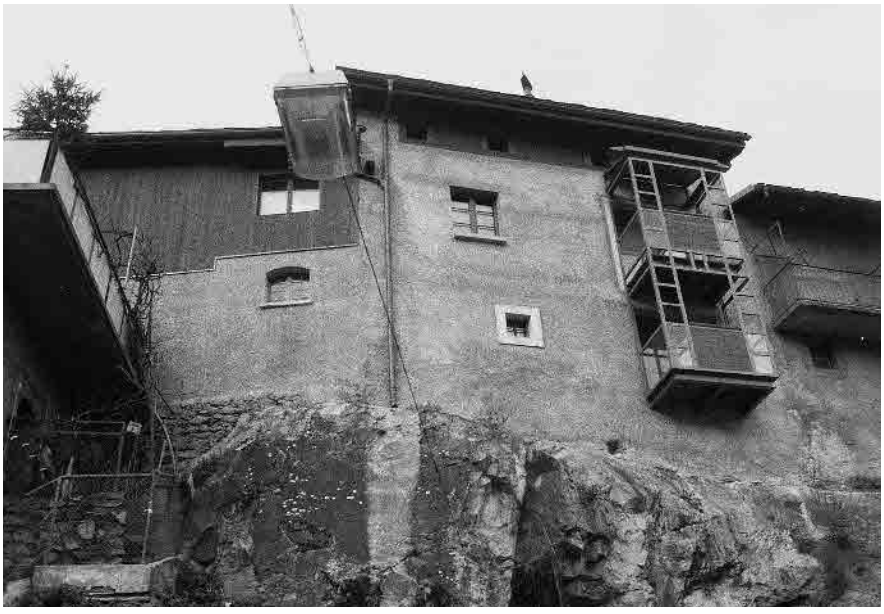
4




Direction des prises de vue 1:8000
Photographies 1978 : 3, 4
Photographies 1996 : 1, 2, 5 – 9



5



6



7



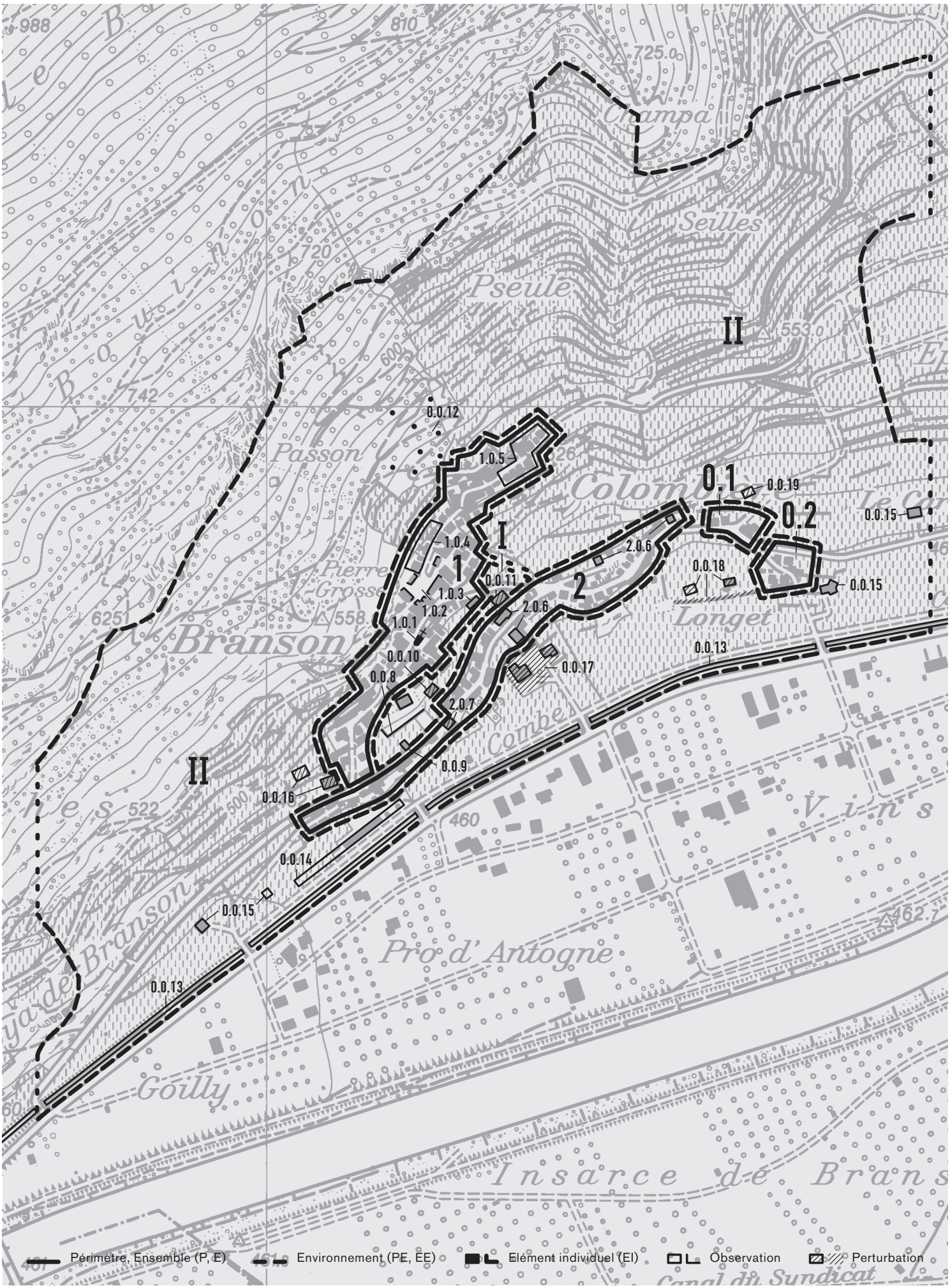
8



9 Chapelle baroque

**Branson**
Commune de Fully, district de Martigny, canton du Valais

Plan du relevé 1: 5000



## P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant, EE Echappée dans l'environnement, El Elément individuel

| Type | Numéro | Désignation | Catégorie d'inventaire | Qualité spatiale | Qualité hist.-arch. | Signification | **Obj. de sauvegarde** | Observation | Perturbation | Photo n° |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| P | 1 | Agglomération principale s'élevant par paliers dans le vignoble ; maisons d'habitations, dépendances et mazots | AB | X | X | X | **A** | | | 1–4,6,9 |
| P | 2 | Rangée constituée le long d'une ligne d'égale hauteur par la réunion, au 19e s., de groupements isolés | B | / | / | X | **B** | | | 2,5,8 |
| E | 0.1 | Groupement rural cerné par le vignoble, au lieu-dit la Colombière | A | X | X | X | **A** | | | |
| E | 0.2 | Groupement rural jouxtant le noyau précédent, au lieu-dit la Colombière | A | X | X | X | **A** | | | |
| PE | I | Espace étroit et allongé assurant la séparation entre les deux périmètres, largement planté de vignes | a | | | X | **a** | | | |
| PE | II | Vignoble occupant les premiers contreforts du versant | a | | | X | **a** | | | 1,5 |
| El | 1.0.1 | Chapelle baroque, 17e–18e s. ; clocheton à alvéole ; restauration en 1991 | | | | X | **A** | | | 9 |
| | 1.0.2 | Espace à usage de parking résultant de la démolition, après 1950, de plusieurs constructions anciennes | | | | | | o | | |
| | 1.0.3 | Ancienne grange de séchage transformée en habitation par l'architecte Michel Voillat, en respectant sa typologie | | | | | | o | | 7 |
| | 1.0.4 | Rangée de dépendances occupant la limite supérieure du tissu | | | | | | o | | 3 |
| | 1.0.5 | Groupe de mazots, en partie transformés en habitations, dominant le site | | | | | | o | | |
| | 2.0.6 | Constructions récentes menaçant l'équilibre du tissu historique | | | | | | o | | |
| | 2.0.7 | Habitation unifamiliale implantée en retrait de l'alignement : matériaux atypiques, balcons, grandes ouvertures | | | | | | | o | |
| | 0.0.8 | Ecole de style régionaliste, vers 1960, portée avec son préau par d'importants murs de soutènement en pierres | | | | | | o | | |
| | 0.0.9 | Ancienne dépendance agrandie et transformée en habitation sans grand respect de la substance ancienne | | | | | | o | | |
| | 0.0.10 | Petit locatif avec toit à quatre pans faiblement incliné, amorçant la soudure entre les deux périmètres | | | | | | | o | |
| | 0.0.11 | Habitation unifamiliale portée par un important mur de soutènement, tendant à interrompre la continuité du vignoble et à réunir les deux noyaux historiques | | | | | | | o | |
| | 0.0.12 | Groupe de châtaigniers en contre-haut de l'agglomération | | | | | | o | | |
| | 0.0.13 | Canal de drainage courant au pied du coteau viticole, le long de la route | | | | | | o | | |
| | 0.0.14 | Habitations contiguës modestes ; la barre qu'elles forment coupe la vue sur l'éperon soutenant le tissu ancien | | | | | | o | | |
| | 0.0.15 | Constructions récentes de taille réduite grignotant le vignoble | | | | | | o | | |
| | 0.0.16 | Habitations implantées au carrefour d'accès, écrasant le tissu ancien par leur taille | | | | | | | o | |
| | 0.0.17 | Maisons individuelles implantées au premier plan du tissu ancien, qu'elles pastichent superficiellement | | | | | | | o | |
| | 0.0.18 | Maisons individuelles implantées en plein vignoble, avec leur voie d'accès | | | | | | | o | |
| | 0.0.19 | Quoique implantée sur l'arrière des constructions anciennes, cette maison individuelle menace néanmoins la silhouette principale | | | | | | | o | |

## Evolution de l'agglomération

Histoire et étapes du développement

Le nom du site pourrait dériver soit du latin « brachium », indiquant les contreforts d'une chaîne de montagne, soit, plus vraisemblablement, du latin populaire « bruscia », désignant broussailles et bouquets d'arbres sur lesquels ont été gagnées les surfaces plantées en vignes. Cette culture débuta à l'époque romaine. Elle prit son essor au fur et à mesure que les populations du val d'Entremont et du val de Bagnes, qui à l'origine colonisèrent le site, acquirent, vers la fin du Moyen Age, des libertés successives garantissant, notamment, la commercialisation de leur production agricole. Par sa situation sur la rive droite du Rhône, dont les débordements inondaient régulièrement la plaine jusqu'au pied des maisons situées le plus en contrebas, le site resta longtemps à l'écart de la circulation de transit, même si les chroniques mentionnent un pont en bois franchissant le fleuve dès le 16e siècle. Au 14e siècle, Branson aurait été durement frappé par un éboulement descendu du Six-Carro.

Sur le plan politique, Branson, qui constituait une salterie avec la commune de Fully, fut rattaché durant tout le Moyen Age au bourg de Saillon, sous domination savoyarde, puis haut-valaisanne. Le sautier, sans doute chargé d'assurer la surveillance du pont, résidait à Branson. Au 14e siècle, la charge appartint aux de Branson, puis aux Carnavalli de Saint-Gingolph ; vers 1508, elle revint aux Châtelard d'Isérables, dont l'héritage passa ensuite à Georges Supersaxo.

La première édition de la carte Siegfried de 1878 présente une structure générale du site et une emprise voisines de celles d'aujourd'hui. A cette époque, la route de passage reliant les différentes agglomérations de la commune traversait encore la rangée inférieure de maisons (2). Le canal de Fully (0.0.13) est déjà creusé, sans doute depuis peu de temps, puisque les travaux d'assèchement de la plaine du Rhône débutèrent en 1863. L'interruption de la culture de la vigne à la hauteur de l'agglomération souligne le choix d'une implantation dans la zone la moins propice à la culture. Ceci n'apparaît plus guère aujourd'hui, sauf en contre-haut des bâtiments, où l'on trouve un petit bois de châtaigniers (0.0.12), qui témoigne également de la douceur du climat local.

En 1867, Branson fut touché par une épidémie de choléra. Le 31 décembre 1888, un incendie réduisit en cendres un quart du village. Jusqu'au début du 20e siècle, l'agglomération ne fut occupée que de manière temporaire, lorsque Bagnards et Entremontais descendaient de leur vallée pour entretenir leurs vignes, notamment à l'époque du carnaval, ou pour vendanger. Aussi le tissu d'origine ne se composait-il, à de rares exceptions près, que de mazots en maçonnerie de boulets de petite taille, couverts de dalles de pierre, dont les traces se sont perpétuées dans le haut de l'agglomération (1.0.5) et dans les deux noyaux de la Colombière (0.1, 0.2). Par la suite, les mazots se transformèrent peu à peu en habitations, la plupart étant agrandis et souvent complétés par des dépendances en madriers. Ceci explique également que l'agglomération, dont la taille pourrait l'assimiler à certains villages, ne dispose, à l'exception de la chapelle dédiée à Notre-Dame de la Compassion (1.0.1), d'aucun bâtiment historique à fonction centrale, la première véritable école (0.0.8) étant postérieure à la Seconde Guerre mondiale.

## Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

L'agglomération principale (1) se caractérise par sa disposition générale linéaire, le long d'une voie s'élevant en biais dans le vignoble, par paliers successifs, de manière très organique, des lacets prenant en compte les irrégularités de la topographie. Localement, à la hauteur de la chapelle, le tissu se développe également en profondeur, en profitant d'une petite plate-forme. La majorité des constructions, surtout les plus anciennes, présentent leur pignon face à la plaine et au soleil, même si l'on observe également toute une série de faîtes disposés parallèlement aux courbes de niveau. Les mazots en maçonnerie, avec leurs couvertures en dalles de pierre, qui composaient à l'origine l'essentiel du tissu, ne se retrouvent que ponctuellement, notamment en

limite supérieur du tissu. Leur transformation en habitations permanentes, au 20e siècle, s'est accompagnée d'une perte de substance non négligeable, tandis que les espaces réservés aux voies et les espaces intermédiaires, du fait de la densité du tissu, ont globalement mieux résistés. Un espace à usage de parking (1.0.2), créé par une succession de démolitions, constitue la menace la plus tangible qui pèse sur l'image du site. Du fait de l'importance du vignoble, qui confère un aspect insulaire indéniable au noyau, mais également de la topographie escarpée, la cohérence de l'image du tissu demeure néanmoins importante, notamment en ce qui concerne les silhouettes extérieures.

La rangée inférieure (2) s'est constituée sur le tracé de l'ancienne route de passage, celle bordant le canal étant de création récente. Contrairement à la voie desservant l'agglomération principale, son parcours est quasiment horizontal, ce qui confère au tissu un caractère très différent, proche de celui d'un front de lac. Il est formé par la réunion, au cours du 19e siècle, de noyaux constitués de mazots, semblables aux deux groupements indépendants situés au lieu-dit la Colombière (0.1, 0.2). Leurs caractéristiques générales sont voisines de celles de l'agglomération principale. Le tissu, peut-être du fait de son manque d'homogénéité initial ou du passage de la route, présente une qualité nettement moindre, avec en particulier toute une série de constructions neuves (2.0.6, 2.0.7) venues s'intercaler entre les bâtiments anciens.

Alors que l'entrée de l'agglomération en venant de Fully, ponctuée par les deux noyaux de mazots de la Colombière, a conservé son image historique, l'accès principal, marqué par la jonction entre les deux périmètres, qui devait autrefois constituer un élément fort dans l'image du site, est aujourd'hui quelque peu dévalorisé par l'implantation d'une première habitation individuelle après 1970, puis d'une autre dans les années 1990 (0.0.16), qui tendent à gommer son caractère rural. L'implantation de plusieures constructions dans l'espace libre central (I) remet gravement en cause la structure d'origine du site, tout comme les diverses constructions récentes implantées à la périphérie du tissu historique. Une autre problématique enfin est posée par la construction d'une longue rangée formée d'habitations individuelles (0.0.14) en bordure du canal qui, certes, s'affirme dans le paysage en tant qu'élément autonome, mais n'en représente pas moins une menace évidente de par sa proximité avec le tissu historique, dont elle occulte en partie la silhouette.

## Recommandations

Voir également les objectifs généraux de la sauvegarde

Eviter que ne se répètent des opérations visant à « éclaircir » le tissu, telle que celle ayant amené la création d'un espace à usage de parking (1.0.2) ; la valeur du site est en effet étroitement liée à la densité du tissu qui le compose.

Appliquer avec une grande rigueur l'interdiction de construire recommandée dans la bande de terrain étroite (I) séparant les deux périmètres ; si l'école trouve là une implantation naturelle, toute autre construction devrait être absolument proscrite afin d'éviter une atteinte irréversible à la structure d'origine.

Si une certaine densification du périmètre sud est envisageable, il convient d'éviter des constructions niant les modes d'implantation, la typologie, l'échelle, les matériaux du tissu ancien.

Faire preuve de retenue dans la création de murs de soutènement, surtout ceux réalisés en béton, qui tendent à bouleverser la topographie d'origine.

Empêcher à tout prix l'implantation d'habitations isolées dans le vignoble (0.0.14 à 0.0.19) ; en cas de nécessité, le regroupement des nouvelles constructions, sur le modèle des deux noyaux de la Colombière (0.1, 0.2), constituerait un moindre mal.

## Qualification

Appréciation du hameau dans le cadre régional

| | |
|---|---|
| ⊠ ⊠ ⁄ | Qualités de la situation |

Occupant jusqu'à tout récemment une situation quasiment libre de constructions parasites, le site présente une situation paysagère prépondérante liée à la culture de la vigne sur les premiers contreforts des rochers des Follaterres, caractérisés par une topographie escarpée. Un ensoleillement exceptionnel et un microclimat presque méditerranéen, jusqu'au coeur de l'hiver, renforcent encore ces qualités.

| | |
|---|---|
| ⊠ ⊠ ⁄ | Qualités spatiales |

La juxtaposition de deux structures linéaires s'ouvrant en éventail crée des qualités spatiales prépondérantes tant dans les périmètres que dans l'espace allongé qui les sépare. Elles sont aujourd'hui quelque peu diminuées par l'implantation de nouvelles constructions dans cette bande centrale, mais également à la périphérie du tissu historique, dont les frontières tendent à devenir imprécises.

| | |
|---|---|
| ⊠ ⊠ | Qualités historico-architecturales |

Des qualités historiques et architecturales évidentes découlent de l'existence d'un tissu dominé à l'origine par les mazots habités temporairement dans le cadre de la culture de la vigne. Elles sont aujourd'hui quelque peu réduites du fait que ces constructions modestes ont été progressivement transformées à partir de la fin du 19e siècle en habitations permanentes et souvent agrandies.

2e version 02.1996/jpl

CD no 233 260
Films no 2638–2640 (1978) ;
8455, 8456 (1996)

Coordonnées de l'Index des localités
582.377/103.208

Mandant
Office fédéral de la culture (OFC)
Section du patrimoine culturel et des monuments historiques

Mandataire
Bureau pour l'ISOS
Sibylle Heusser, arch. EPFZ
Limmatquai 24, 8001 Zurich

ISOS
Inventaire des sites construits à protéger en Suisse